

Annexe 2

L'asbl Samenwerken aan Kinderopvang Brussel prendra, en sa qualité de Responsable du traitement des Données et de simple Sous-traitant des Données, les mesures de sécurité appropriées suivantes en vue d'un niveau élevé de sécurité pour le traitement des Données.

1) Mesures techniques de sécurité

- Scanneur de virus mis à jour
- Code unique de connexion et mot de passe
- Documents verrouillés par mot de passe
- Pare-feux
- Supports sécurisés de données tels que des clés USB
- Back-ups sécurisés (sont assurés par le sous-traitant ultérieur)

2) Mesures organisationnelles de sécurité

- L'accès aux bureaux est sécurisé avec badge et code
- Politique de bureau rangé
- Les ordinateurs ne sont jamais laissés sans surveillance, sans sécurisation d'accès
- Les données à caractère personnel ne sont pas imprimées, ni conservées au bureau
- Utilisation consciencieuse de supports externes de données tels que des clés USB
- Politique interne de confidentialité
- Sensibilisation régulière pour les collaborateurs